

Madam Speaker informed the House that she had received an objection, signed by the honourable Members for Lachine, Blainville—Deux Montagnes, Welland, Eglinton—Lawrence, York East, Essex—Kent, Sarnia—Lambton, St. Paul's, York Centre and Rosemont, filed pursuant to section 20 of the Electoral Boundaries Readjustment Act, chapter E-2, R.S.C., 1970, to the Report of the Electoral Boundaries Commission for the Province of Quebec.

By unanimous consent, it was ordered,—That the objection be printed as an appendix to this day's *Votes and Proceedings*.

By unanimous consent, it was ordered,—That when the House adjourns this day, it shall stand adjourned until Monday, June 13, 1983 at 11.00 o'clock a.m.

Mr. Tessier for Miss Nicholson, from the Standing Committee on Miscellaneous Estimates, presented the Eighth Report of the Committee. (Standing Committee on Science and Technology).—Sessional Paper No. 321-8/14.

The honourable Member for Bow River (Mr. Taylor) presented a petition.

The honourable Member for Comox—Powell River (Mr. Skelly) presented a petition.

Debate was resumed on the motion of Mr. Mazankowski, seconded by Mr. McKnight,—That this House rejects the centralizing and interventionist policies of the Government as an ideological thrust aimed at introducing socialization of the Canadian economy by the back door and without the authorization of Parliament, and a definite and present threat to the freedom of Canadians.

And debate continuing;

A Message was received from the Senate informing this House that the Senate had passed the following Bill to which the concurrence of this House is desired:

Bill S-32, An Act to amend the Penitentiary Act and the Parole Act.—*Mr. Kaplan.*

Debate was resumed on the motion of Mr. Mazankowski, seconded by Mr. McKnight,—That this House rejects the centralizing and interventionist policies of the Government as an ideological thrust aimed at introducing socialization of the Canadian economy by the back door and without the authorization of Parliament, and a definite and present threat to the freedom of Canadians.

After further debate, in accordance with Standing Order 62(11), the proceedings expired.

A Message was received from the Senate informing this House that the names of the Honourable Senators Leblanc,

Madame le Président informe la Chambre qu'elle a reçu une opposition signée par les députés de Lachine, Blainville—Deux Montagnes, Welland, Eglinton—Lawrence, York-Est, Essex—Kent, Sarnia—Lambton, St. Paul's, York-Centre et Rosemont, qui lui a été transmise aux termes de l'article 20 de la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2, S.R.C., 1970, relativement au rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province de Québec.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que le texte de cette opposition soit imprimé en appendice aux *Procès-verbaux* de ce jour.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera aujourd'hui, demeure ajournée jusqu'au lundi 13 juin 1983, à onze heures.

M. Tessier, au nom de M<sup>me</sup> Nicholson, du Comité permanent des prévisions budgétaires en général, présente le huitième rapport de ce Comité (Comité permanent des sciences et de la technologie).—Document parlementaire n° 321-8/14.

L'honorable député de Bow River (M. Taylor) présente une pétition.

L'honorable député de Comox—Powell River (M. Skelly) présente une pétition.

Le débat reprend sur la motion de M. Mazankowski, appuyé par M. McKnight,—Que la Chambre rejette les politiques centralisatrices et interventionnistes du gouvernement qui constituent une orientation idéologique visant à socialiser l'économie canadienne en procédant par faux-fuyants et sans l'autorisation du Parlement, ainsi qu'un danger certain et présent pour la liberté des Canadiens.

Le débat se poursuit;

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté le projet de loi suivant, qu'il soumet à son assentiment:

Projet de loi S-32, Loi modifiant la Loi sur les pénitenciers et la Loi sur la libération conditionnelle de détenus.—*M. Kaplan.*

Le débat reprend sur la motion de M. Mazankowski, appuyé par M. McKnight,—Que la Chambre rejette les politiques centralisatrices et interventionnistes du gouvernement qui constituent une orientation idéologique visant à socialiser l'économie canadienne en procédant par faux-fuyants et sans l'autorisation du Parlement, ainsi qu'un danger certain et présent pour la liberté des Canadiens.

Après plus ample débat, les délibérations relatives à cette motion sont terminées conformément à l'article 62(11) du Règlement.

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour l'informer que les noms des honorables sénateurs Leblanc, Lewis et